

Loire-Atlantique : une économie dynamique portée par des spécificités industrielles et tertiaires

L'économie de la Loire-Atlantique est dynamique, son produit intérieur brut par habitant est le troisième plus élevé de France de province. Elle repose sur des activités en développement dans le tertiaire, notamment dans le domaine du numérique, tout en conservant des secteurs industriels solides. Le département peut également compter sur son économie maritime avec le premier port de la façade atlantique, ainsi que sur un secteur agricole présent, particulièrement dans l'élevage, et une activité touristique ancrée sur le littoral.

Département très dynamique en matière d'emploi et de valeur ajoutée, la Loire-Atlantique construit son développement sur ses différentes facettes : un pôle central où les activités numériques sont en essor, des activités industrielles majeures au niveau national, une façade littorale porteuse d'activités maritimes et touristiques. L'enjeu pour le département est de poursuivre sa dynamique et de conserver cette pluralité, en veillant à ne pas créer de concurrence entre les activités. La prise en compte des impacts démographiques et environnementaux peut questionner l'organisation des espaces et l'évolution de certaines activités, notamment industrielles et touristiques

► **chapitre Environnement.**

Une production de richesse similaire au référentiel

En 2019, le **produit intérieur brut** de la Loire-Atlantique est de 37 200 euros par habitant (€ par hab), soit légèrement inférieur à la moyenne des départements du référentiel (37 700 € par hab). Pour autant, il se place au troisième rang des départements français de province. Entre 2013 et 2019, il progresse de 2,4 % par an, contre 2,0 % dans le référentiel. Sur la même période, l'emploi progresse de 2,0 % en moyenne par an en Loire-Atlantique, contre 1,4 % dans le référentiel

► **chapitre Marché de l'emploi.**

La **richesse dégagée** permet d'évaluer la valeur ajoutée des établissements du département et met en exergue les secteurs les plus créateurs de richesse

► **figure 1.** Hors administration publique et enseignement, les principaux secteurs créateurs de richesse en Loire-Atlantique sont dans le tertiaire : le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles avec 5,0 milliards d'euros (Md€), les activités scientifiques et techniques avec 4,3 Md€, l'information et la communication avec 2,8 Md€. La construction dégage une richesse de 2,6 Md€.

Davantage de grandes entreprises dans le département

En 2020, les entreprises de Loire-Atlantique sont de plus grande taille que celles du référentiel : les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire emploient 58 % des salariés du département, contre 55 % dans le référentiel. *A contrario*, la part que représente l'emploi est un peu plus faible dans les micro-entreprises et dans les petites et moyennes entreprises (PME) : 42 %, soit trois points de moins que dans le référentiel. La création d'établissements, quant à elle, a doublé sur les dix dernières années passant de 11 700 créations en 2013 à 23 000 en 2022, soit une progression moyenne annuelle de +7,8 % par an, contre +7,4 % dans le référentiel.

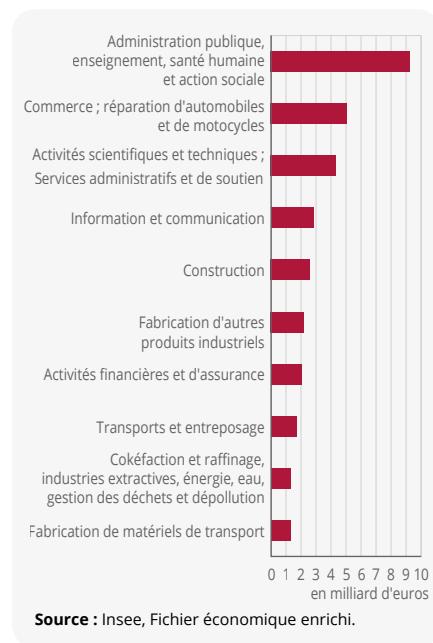
Par ailleurs, l'économie de la Loire-Atlantique est légèrement plus **dépendante** que celle du référentiel : 52 % des salariés du département dépendent d'un centre de décision localisé hors du département, contre 51 %. Les secteurs des industries extractives, de la cokéfaction et du raffinage, de la fabrication de matériels de transport et des activités financières et d'assurance sont ceux qui dépendent le plus d'un groupe situé hors du département. Cependant, le département est moins dépendant de centres de décisions étrangers : 10 % des salariés dépendent d'une multinationale étrangère, contre 12 % dans le référentiel. Les secteurs les plus dépendants de multinationales étrangères sont ceux de la fabrication d'équipements électriques (39 %), de la fabrication d'autres produits industriels (21 %), de l'information et de la communication (14 %), du commerce (13 %) et des activités scientifiques et techniques (11 %). Les effectifs des entreprises dépendantes d'une multinationale étrangère, le sont à 22 % par des centres de décisions américains et à 18 % par des centres de décision allemands. Les groupes allemands sont surtout présents dans le secteur du commerce : Vorwerk (robot de cuisine), Metro (grossiste de la restauration), Volkswagen pour les plus importants. Ils sont également bien établis

dans l'industrie : Man Energy Solution dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques ; le chauffagiste Saunier Duval, Vibracoustic (équipementier automobile), par exemple. Les allemands sont aussi positionnés dans le secteur du transport avec notamment DB Schenker, Dachser. Les groupes américains sont bien implantés dans l'industrie : Medline industries (produits médicaux), Crown (emballages), Mondelez (agroalimentaire). Ils ont également des établissements dans le secteur tertiaire avec, entre autres, Automatic Data processing (soutien en gestion de ressources humaines), Experis (filiale de ManPower spécialisée dans les métiers de l'informatique).

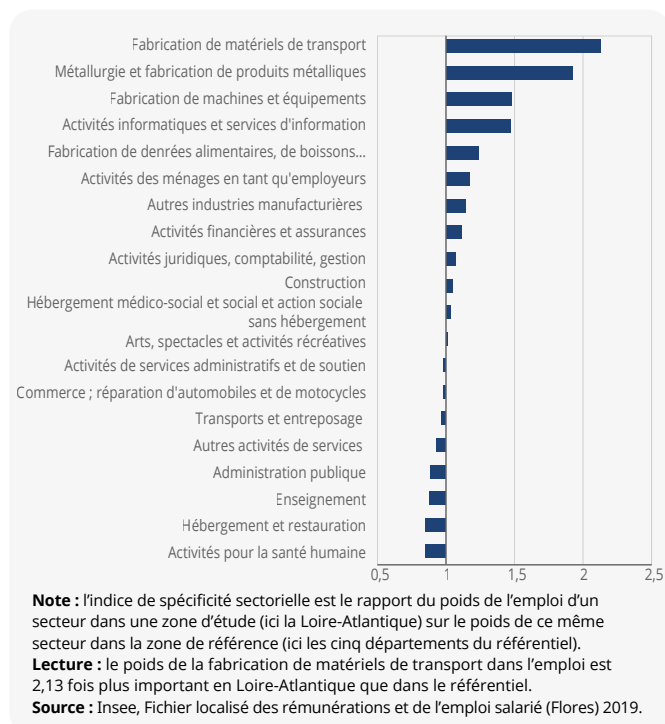
Des spécificités se maintiennent dans l'industrie et se créent dans le tertiaire

Même si l'économie de la Loire-Atlantique s'est tertiariée comme celle des autres

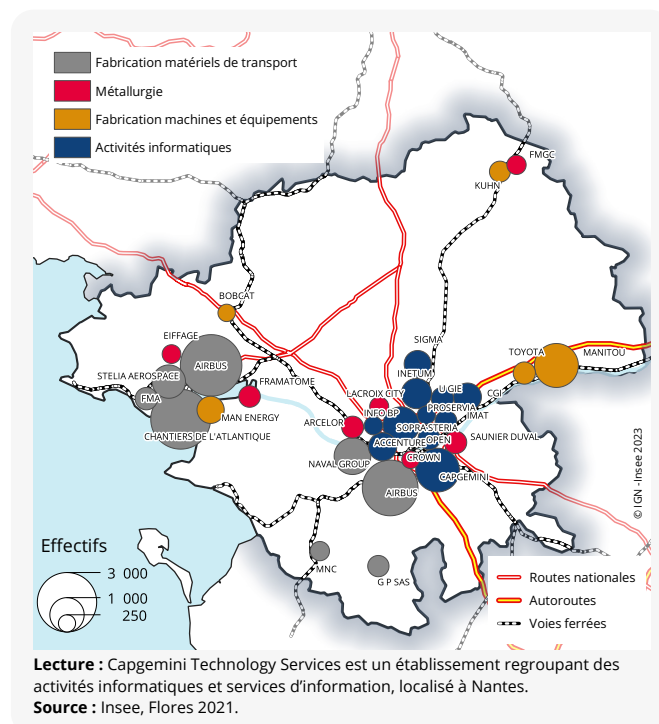
► 1. Richesse dégagée dans les 10 premiers secteurs d'activité en Loire-Atlantique en 2020



► 2. Indice de spécificité sectorielle des principaux secteurs de Loire-Atlantique par rapport au référentiel en 2019



► 3. Effectifs salariés en équivalent temps plein dans les quatre secteurs de spécialisation de la Loire-Atlantique



départements, l'industrie garde un poids important : elle emploie encore plus d'une personne sur dix. L'emploi tertiaire augmente de 2,3 % par an entre 1989 et 2021, contre 1,7 % dans le référentiel. Sur la même période, l'emploi industriel continue de progresser dans le département (+0,2 % par an) alors qu'il diminue de 0,7 % par an dans le référentiel. Ce relatif maintien de l'industrie apparaît dans les spécificités sectorielles du département ► **figure 2**.

Ainsi, la fabrication de matériels de transport et la métallurgie pèsent deux fois plus dans l'emploi en Loire-Atlantique que dans le référentiel. L'emploi est 1,5 fois plus important dans la fabrication de machines et équipements. La Loire-Atlantique présente également une légère spécificité dans l'industrie agroalimentaire, avec un poids de l'emploi 1,24 fois plus élevé que dans le référentiel.

Fabrication de matériels de transport : les poids lourds industriels du département

Les entreprises du département, leaders dans la fabrication de matériels de transport sont les firmes industrielles les plus connues du grand public : les chantiers de l'Atlantique (construction navale), Airbus (constructeur aéronautique, devenu Airbus Atlantic en 2022), Naval Group (constructeur naval de défense). Cette activité est dynamique : l'emploi augmente de 1,7 % par an entre 2008 et 2019. La fabrication de matériels de transport est le premier secteur industriel du département (19 % des emplois industriels, soit 15 200 postes en

2019). Le secteur se distingue également par sa forte concentration : les 5 plus grands établissements représentent 11 500 postes, soit 76 % des postes du secteur. Enfin, une grande part des postes du secteur est localisée dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire (34 % des établissements et 61 % des postes de la Loire-Atlantique).

Métallurgie : une implantation sur tout le territoire

Le secteur de la métallurgie a une dynamique d'emploi positive entre 2008 et 2019, de +0,7 % par an. Deuxième secteur industriel du département, il regroupe 13 % de l'emploi industriel en 2019, soit 10 750 postes. Les établissements les plus importants sont Saunier Duval (matériaux de chauffage), Framatome (chaudières nucléaires), Arcelor Mittal (sidérurgie). Ils se répartissent sur tout le département.

Fabrication de machines et équipements, une présence marquée à Ancenis

Spécificité forte du département, l'emploi dans la fabrication de machines et équipements diminue cependant de 1,4 % par an entre 2008 et 2019. La Loire-Atlantique compte dans ses rangs un leader mondial du secteur : Manitou, spécialisé dans les machines de manutention. L'implantation de Manitou engendre une spécialisation forte de la zone d'emploi d'Ancenis. Ainsi, le poids de la fabrication de machines et équipements dans l'emploi y est 7 fois plus élevé qu'en Loire-Atlantique.

Croissance du tertiaire depuis 30 ans

L'emploi des activités tertiaires a fortement progressé ces trente dernières années. Le tertiaire marchand occupe 53 % des emplois en 2021 contre 39 % en 1989. L'ensemble du tertiaire, marchand et non marchand, représente 80 % des emplois en 2021 en Loire-Atlantique, soit légèrement moins que dans le référentiel (82 %). Une partie de l'emploi autrefois intégré dans les entreprises industrielles a été externalisé vers les services tertiaires productifs (services informatiques, juridiques ou comptables par exemple). En effet, le tertiaire **productif** progresse fortement (+4,6 % par an entre 1975 et 2019) alors que le tertiaire **présentiel** reste stable.

L'activité tertiaire est dominée par l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale ; elle cumule 28,3 % de l'emploi. Néanmoins, ce secteur est en retrait par rapport au référentiel (31,3 %).

Les activités scientifiques et techniques emploient 13,9 % des personnes, soit 0,6 point de plus que dans le référentiel. Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles pèsent pour 12,5 % de l'emploi, dans les mêmes proportions que dans le référentiel.

La tertiarisation de l'économie permet l'apparition dans le département de nouvelles spécificités sectorielles : le poids de l'emploi dans les activités informatiques est 1,47 fois plus fort que dans le référentiel et celui des activités financières et d'assurance, 1,11 fois plus fort.

Informatique et services : le boom du numérique

L'emploi dans les activités informatiques et de services d'information double entre 2008 et 2019, avec un taux de croissance annuel moyen de +6,3 %. Le secteur passe ainsi de 9 800 à 19 200 emplois, soit la plus forte progression de l'emploi en Loire-Atlantique. Dans ce secteur, cohabitent des grands groupes de services du numérique et de l'édition de logiciels tels Capgemini Technology Services, Inetum (ex GFI Informatique), Sopra Steria Group, et une multitude de petites entreprises et de start-up. Une grande partie des établissements est localisée dans l'agglomération nantaise ► **figure 3**. Nantes est labellisée « Capitale French Tech ». Ce label est décerné aux villes favorisant un écosystème adapté aux entreprises du numérique. Le secteur de l'information et de la communication est majoritairement dépendant des multinationales (65 %) mais principalement françaises (51 %).

Tourisme en Loire-Atlantique : nombre de lits élevé, notamment en résidences secondaires

La capacité d'accueil touristique est plus forte en Loire-Atlantique que dans le référentiel : 31 lits pour 100 habitants, contre 26 lits. Seules les intercommunalités côtières présentent une capacité d'accueil élevée : Cap Atlantique (246 lits pour 100 habitants) et Pornic agglomération Pays de Retz (155 lits pour 100 habitants). Largement majoritaires, les résidences secondaires fournissent 81 % du nombre de lits, contre 5 % pour les hôtels et 14 % pour les campings. En Loire-Atlantique en 2020, le tourisme représente 4 % de l'emploi marchand salarié et 6 % de l'emploi marchand non salarié. En 2022, le département compte 3,1 millions de nuitées d'hôtellerie, contre 3,3 en 2019. Malgré une progression régulière, le département n'a pas encore récupéré son niveau d'avant crise dans les hôtels (-6,3 % de nuitées entre 2019 et 2022). Le référentiel, quant à lui, retrouve un nombre de nuitées équivalent à 2019. L'hôtellerie de plein air est

► Encadré 1 – Une économie maritime portée par le port de Nantes Saint-Nazaire et la pêche

En tant que porte maritime du Grand Ouest vers l'international, le complexe industrialo-portuaire (CIP) de Nantes Saint-Nazaire est un équipement structurant, au cœur des enjeux de développement économique, d'aménagement et de développement durable des Pays de la Loire. Il figure parmi les 7 grands ports maritimes situés en France métropolitaine. Avec un trafic annuel autour de 30 millions de tonnes, dont les deux premiers postes concernent le gaz naturel et le pétrole brut, il est le 4^e grand port maritime français et le 1^{er} de la façade atlantique. Fin 2018, le port compte 28 500 salariés dont 9 000 dans les activités maritimes (gestion du port, construction de bateaux, fret, etc.) et 19 500 salariés dans les activités non maritimes, utilisant les services du port. Au total, il regroupe 730 établissements.

Un autre pan de l'économie maritime du département est la pêche. En 2021, le secteur de la pêche recense 134 navires et près de 450 marins pêcheurs. Deux criées d'envergure nationale vendent 7 000 tonnes de produits de la mer. Celle de la Turballe commercialise 5 000 tonnes de produits, il s'agit de la 10^e criée française en valeur ; celle du Croisic, avec 2 000 tonnes de produits vendus est la 14^e criée française.

Enfin, l'économie maritime en Loire-Atlantique ajoute une corde à son arc en 2022 avec la production électrique éolienne offshore (capacité de 480 mégawatts pour le parc éolien au large de Saint-Nazaire) ► **chapitre Environnement**.

► Encadré 2 – 70 000 postes dans l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente 12 % des postes en Loire-Atlantique soit deux points de plus que dans le référentiel. Les associations en rassemblent la plupart (78 %).

La Loire-Atlantique se distingue par une part plus forte de coopératives : 15 % des postes de l'ESS, contre 11 % dans le référentiel. La Loire-Atlantique dispose de plus d'emplois dans les sociétés coopératives de production (Scop), parmi lesquelles la Scop de transport « Titi » et celle de la construction « Macoretz », ainsi que dans les établissements coopératifs de crédit et dans les autres coopératives. Les coopératives d'achat de la grande distribution (Super U, Leclerc) appartiennent à cette dernière catégorie.

A contrario, les fondations sont peu présentes en Loire-Atlantique : 2 % des postes de l'ESS contre 4 % pour le référentiel.

plus résiliente, dans le contexte d'inflation : les nuitées ont progressé de 12,3 % passant de 2,5 millions de nuitées en 2019 à 2,9 millions en 2022. Sa progression dépasse largement celle du référentiel : +6,2 %.

Une production agricole dominée par l'élevage

L'agriculture n'est pas un secteur spécifique du département, mais elle occupe une part notable de l'espace (79 % de la surface du territoire en terres agricoles contre 56 % dans le référentiel). Près de la moitié des exploitations sont des élevages de bovins et elles représentent plus de 40 % de la **production brute standard** (PBS). Si les

exploitations maraîchères et horticoles ne représentent que 7 % des exploitations, elles concentrent 22 % de la PBS. Les exploitations de granivores, quant à elles, comptent 8 % des exploitations et génèrent 17 % de la PBS du département. *A contrario*, les exploitations en grandes cultures représentent 12 % des exploitations pour seulement 3 % de la production brute standard. Avec une surface de 10 250 hectares, la viticulture est présente dans le département, mais dans une moindre mesure que dans le référentiel (42 280 hectares en moyenne). Les deux tiers du vignoble nantais sont couverts par les cépages du vin de muscadet. ●

Samuel Trivière (Insee)

► Définitions

Le produit intérieur brut aux prix du marché vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée.

La **richesse dégagée** par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise ventilée entre ses établissements selon le nombre d'effectifs.

Parmi les salariés des établissements d'une zone, l'effectif autonome correspond aux salariés des établissements indépendants ou dont le centre de décision est situé dans la zone. Il s'oppose à l'effectif **dépendant**, dont le centre de décision est situé en dehors de la zone, à l'étranger ou non.

Les activités **présentielles** sont mises en œuvre localement pour produire des biens et des services, visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone. Les activités **productives** sont déterminées par différence. Elles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises. Par exemple, les activités de soutien aux entreprises sont des activités productives du secteur tertiaire.

La **production brute standard** (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur (en euros) au potentiel de production des exploitations.

► Pour en savoir plus

- **Fontaine M., Gallais L.**, « Pays de la Loire : un tissu de PME-ETI, une forte autonomie de décision », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 115, juin 2023.
- **Delhomme I., Hamzaoui L.**, « Des circuits courts plus présents à proximité des bassins de vie denses », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 114, mai 2023.
- **Fontaine M., Gallais L.**, « Industrie et tertiaire productif : des atouts à proximité des bassins de vie », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 109, février 2023.
- **Coutard G., Hervy C.**, « 28 500 salariés dans le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 104, mai 2022.